



ACTUALITÉ - CARNET



Vaughan Avocats

Bruno Courtine et
Aude Serres Van Gaver
Nouveaux président
et vice-présidente

Vaughan Avocats annonce la nomination de Bruno Courtine et Aude Serres Van Gaver en qualité de président et vice-présidente. Ce duo, secondé par un Comex renouvelé, axera son développement et sa capacité d'innovation autour de la RSE et du développement digital.

Bruno Courtine possède une expérience de plus de 30 ans en droit du travail, avec une formation initiale en droit des affaires et en fiscalité. Il possède une expertise sur les enjeux corporate, fiscaux, sociaux et environnementaux liés à ce type de projet, souvent associés à des enjeux politiques et médiatiques importants. Il a largement contribué à la notoriété du cabinet grâce aux solutions qu'il propose en termes de gestion de l'emploi dans le cadre notamment des restructurations, réorganisation et des opérations de fusions.

Aude Serres Van Gaver est avocate en droit du travail et intervient auprès des sociétés in bonis et en difficulté dans la gestion sociale de leurs projets d'expansion, de restructuration ou de reconversion. Elle fait partie des associés qui sont membres du cabinet Vaughan depuis sa création en 2005. Elle a fondé le bureau de Versailles en 2014 et elle est membre du Comex et responsable de la Communication du cabinet depuis 2018.

Vaughan Avocats est un cabinet indépendant présent à Paris, Toulouse, Rennes, Versailles et Bamako, qui compte aujourd'hui près de 60 avocats.

